#### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021**

Le trois juin deux mille vingt et un, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Serge JEANNET, Premier adjoint au maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 juillet 1884, la séance a été publique.

### Etaient présents :

M. BENARD Patrick, Mme RODRIGUEZ Nathalie, M. JEANNET Serge, Mme JACQUEMIN Christelle, M. ROLLAND Anthony, M. LALANDE Stéphane, Mme BESSAGUET Annie, Mme Sylvie GALBARDI, M. Didier FAVRE

M. MONTANGON Alain a donné pouvoir à Mme BESSAGUET Annie Mme LERIN Sarah a donné pouvoir à Mme JACQUEMIN Christelle Mme DUTRETEAU Cristel a donné pouvoir à Mme RODRIGUEZ Nathalie Etaient absentes :

Mme MOUTA Virginie
Mme BROTTEAUX Martine

Secrétaire de séance : Mme Nathalie RODRIGUEZ

M. FERRÉ Jean Marc arrive au point 2

Approbation du compte rendu du 22 avril 2021

#### POINT 1

## 2021/27 DELIBERATION PORTANT CREATION ET DENOMINATION DE RUES

Monsieur JEANNET Serge rappelle aux membres présents qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération le nom à donner aux rues et lotissements.

La création et la dénomination des voies communales, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L.2213-28 du CGT.

Il convient pour faciliter le repérage, pour les services de secours, les services fiscaux et de la poste d'identifier clairement les adresses et de procéder à la numérotation et dénomination des rues suivantes :

- Allée de la Fontaine
- Allée de Chabanet
- Allée de la Chaume
- Allée de la Muscadelle
- Impasse la Verdasse
- Impasse du Lavoir
- Chemin de l'Etang de Fillion
- Rue des Grandes Plasses

Un panneau de signalisation de nom de rue sera opposé en conséquence.

Après délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité et donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire à entreprendre les démarches et à signer tout documents nécessaires à 'exécution de la présente délibération.

VOTE : l'unanimité des présents et procuration : 12 VOIX

VOTE: à l'unanimité: POUR

### **POINT 2**

# 2021/28 CLOTURE STADE

M. FERRÉ Jean Marc arrive en séance.

Suite à de nombreuses dégradations, Monsieur Jeannet et Monsieur Favre proposent au Conseil municipal de clôturer le stade municipal.

Le devis le mieux disant est l'entreprise NAAS pour un montant de 4 055,72 € TTC.

Réserve budgétaire prévue à l'opération 10026 - équipement sportif (21318 autres bâtiments publics). Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré

VOTE à l'unanimité des présents et procurations : 13 VOIX

**VOTE à l'unanimité POUR** 

#### POINT 3

## 2021/29 DECISION MODIFICATIVE N° 1 - CREANCES ADMISES EN NON-VALEURS

Afin de procéder à une modification d'écriture de mouvement comptable au budget primitif, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de passer les régularisations suivantes :

## SECTION: DEPENSES/FONCTIONNEMENT

### **CRÉDIT À OUVRIR**

Imputation	Nature	Montant €
CH 65 / 6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000,00
	Total	1 000,00

### **CRÉDIT À RÉDUIRE**

Imputation	Nature	Montant €
CH 022 / 022	DÉPENSES IMPRÉVUES	1 000,00
	Total	1 000,00

Après délibération, le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré

VOTE à l'unanimité des présents et procurations : 13 VOIX

**VOTE à l'unanimité POUR** 

#### POINT 3

## 2021/30 DECISION MODIFICATIVE N° 2 - DEPENSES/INVESTISSEMENT

Afin de procéder à une modification d'écriture de mouvement comptable au budget primitif, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de passer les régularisations suivantes

## **SECTION: DEPENSES/INVESTISSEMENT**

#### CREDIT A OUVRIR

OKEDII / COOTKII		
IMPUTATION	MONTANT	COMMENTAIRE
D I 20 - 2051 - OP 10019	5 000,00	LOGICIEL
D I 21 - 21318 - OP 10026	20 000,00	STADE - CLOTURE
D I 21 - 21578 - OP 10023	5 000,00	ROBOT TONDEUSE
D I 21 - 2188 - OP 10029	10 000,00	JEUX ENFANTS
TOTAL	40 000,00	

### **IMPUTATION A REDUIRE**

•		
IMPUTATION	MONTANT	COMMENTAIRE
D I 21 - 21318 - OP 10027	40 000,00	PARKING GARE
TOTAL	40 000,00	

Après délibération, le Conseil municipal approuve l'exposé et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapprochant.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré

VOTE à l'unanimité des présents et procurations : 13 VOIX

VOTE à l'unanimité POUR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H30